

COVID-19

## LA VILLE, LA SANTÉ PUBLIQUE ET LE CISSME DRESSENT UN ÉTAT DE SITUATION SUR LA PANDÉMIE À SAINT-HYACINTHE

Diffusion immédiate

**Saint-Hyacinthe, le 11 novembre 2020** — Le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil, la directrice de la santé publique de la Montérégie, Dre Julie Loslier et la directrice générale adjointe du programme de santé physique du CISSS de la Montérégie-Est, Mme Pascale Larocque ont dressé un état de situation ce matin concernant la pandémie COVID-19 à Saint-Hyacinthe.

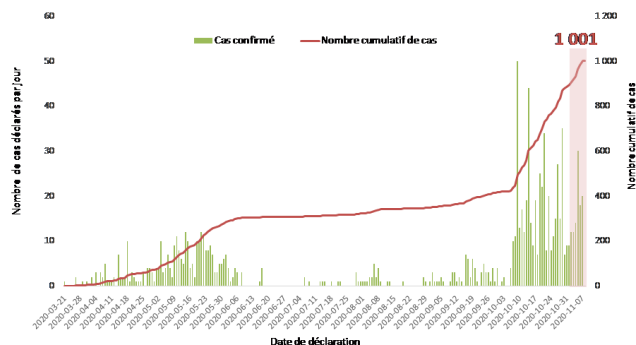
« En ce jour du Souvenir, nous avons pris l'initiative de nous réunir pour vous parler d'une lutte qui est bien réelle et qui est loin d'être gagnée : celle contre la pandémie de la COVID-19. Devant la persistance du plateau de la deuxième vague, il nous apparaissait important de faire le point sur la situation. J'aimerais que la communauté maskoutaine se mobilise et applique rigoureusement les règles en vigueur pour que le nombre de cas positifs diminue à Saint-Hyacinthe. Une seule soirée de karaoké, un seul bingo, une seule fête entre amis ou encore un simple tournoi de billard peut entraîner une éclosion importante et éventuellement des morts. Dans six semaines, nous fêterons Noël. Pour être en mesure de voir nos familles, ne serait-ce qu'en petits groupes restreints, il faut que tout le monde applique les règles de la zone rouge avec la plus grande rigueur d'ici là », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

### Situation préoccupante à Saint-Hyacinthe

« Depuis le début de la pandémie, il y a eu un peu plus de 1000 cas à Saint-Hyacinthe. Le taux de la COVID-19 dans la MRC des Maskoutains est actuellement le deuxième plus élevé de toute la Montérégie. Alors que pendant la première vague, on comptait quelques cas par jour, depuis le 10 octobre, on a observé une augmentation très abrupte du nombre de cas, ce qui donne lieu à des situations très préoccupantes », fait valoir Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie.

« Avec le passage en zone rouge, il y a un peu plus de trois semaines, on observe une stabilisation des cas à Saint-Hyacinthe, poursuit-elle. Mais il faudra vraiment qu'il y ait une diminution du nombre de cas avant de penser à changer les mesures qui sont en place. On a tous hâte de reprendre certaines activités. La situation actuelle n'est pas facile pour personne, particulièrement pour les gens seuls et ceux qui ont perdu leur gagne-pain. Je voudrais inviter les Maskoutains à respecter les mesures mises en place pour réduire la transmission de la COVID-19. C'est le moment de faire preuve d'un élan de solidarité en prenant des nouvelles de nos proches qui souffrent davantage de la situation. Je remercie toute la population pour les efforts qu'elle continue de faire tous les jours. »

Évolution du nombre de cas de la COVID-19 selon la date de déclaration, depuis le début de la pandémie, Saint-Hyacinthe, 2020



NOTE : La zone rouge indique une représentation incomplète. Il y peut y avoir un décalage de quelques jours entre la réception des cas positifs et leur inscription dans TSP.  
Source : Trajectoire de santé publique (TSP), MSSS, mis à jour le 11 novembre 2020 à 10h.





### **CHSLD et proches aidants**

« Le personnel du CISSS de la Montérégie-Est met beaucoup d'effort et d'énergie pour protéger nos aînés qui résident en CHSLD », fait valoir Mme Pascale Larocque, directrice générale adjointe du programme santé physique au CISSS de la Montérégie-Est. « Nous avons le devoir de les protéger et c'est pourquoi plusieurs mesures sont mises en place pour y parvenir. Les proches aidants qui viennent dans nos CHSLD ont aussi la responsabilité d'être attentifs à tout symptôme s'apparentant à la COVID-19. Si un ou des symptômes apparaissent, il est d'une importance capitale que les proches aidants évitent de se rendre en CHSLD. Nous ne pouvons mettre en péril la santé et la sécurité de nos résidents, de ceux qu'on aime. »

### **Appel au respect des mesures préventives**

La Ville de Saint-Hyacinthe est régulièrement interpellée par des citoyens qui observent des rassemblements dans des parcs et des lieux publics ainsi que dans des résidences privées. Les gens semblent appliquer les règles plus rigoureusement au travail et à l'école, mais les oublient notamment lors des échanges plus informels avant le début de leur journée, aux pauses, sur l'heure du midi et après l'école ou le travail. Malheureusement, le virus n'attend qu'un relâchement, pour reprendre sa course.

Il faut donc garder le cap et maintenir quelques règles assez simples :

- Éviter les rassemblements.
- Ne pas accueillir de visiteurs, sauf pour les personnes seules.
- Rester à deux mètres des gens qui n'habitent pas à la même adresse.
- Porter un masque dans les lieux publics et à tout endroit intérieur où il y a des contacts avec des gens qui ne vivent pas à la même adresse.
- Se laver ou se désinfecter les mains.
- Télétravailler dans la mesure du possible.

### **Impacts de la COVID-19 sur la santé mentale**

Pour garder le moral, les Maskoutains sont encouragés à prendre l'air, à découvrir les nouveaux parcours actifs de même que les sentiers du parc Les Salines ou de la réserve naturelle du Boisé-des-Douze. Comme plusieurs villes, Saint-Hyacinthe a aussi pris l'initiative d'installer ses décorations de Noël plus tôt cette année. Elle invite ses citoyens et entreprises à faire de même pour mettre de la lumière dans la vie de leurs concitoyens. La Ville tente aussi d'offrir l'accès à un maximum de plateaux municipaux, en tout respect des règles de santé publique. Il est notamment possible d'aller nager et patiner. Toute l'information à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Ville.

Évidemment, dans certains cas, il faut plus d'une bonne marche quotidienne et des lumières de Noël pour remonter la pente. En cas de stress, d'anxiété ou de déprime liés à la COVID-19, les citoyens sont invités à contacter le **service Info-Social 811** pour obtenir de l'aide. Des professionnels en intervention psychosociale offriront du soutien et partageront de l'information et des conseils.



### **Solidarité maskoutaine**

« J'invite tous les Maskoutains à faire preuve de solidarité pour aider vos proches... de loin bien sûr, mais peut-être aussi un voisin âgé et seul ou une famille plus vulnérable. C'est le temps de se serrer les coudes et de penser à soi et évidemment aux autres. La sollicitation pour les guignolées sera un peu différente cette année, mais je vous invite à donner généreusement parce qu'en pleine pandémie, les besoins sont toujours aussi criants. Je sais que la communauté maskoutaine est solidaire et tricotée serrée. C'est le temps de le prouver en réduisant les cas de contamination à la COVID-19 et en augmentant les gestes de générosité envers nos citoyens qui sont plus durement frappés par cette pandémie », de conclure, M. Claude Corbeil.

### **Pour en savoir plus**

Les citoyens peuvent réécouter le point de presse disponible sur la [page Facebook de la Ville de Saint-Hyacinthe](#) et en rediffusion sur la chaîne de télévision locale NousTV. Ils sont également invités à consulter la [page dédiée au coronavirus sur le site Internet de la municipalité](#) et consulter la page Facebook de la direction de santé publique de la Montérégie pour avoir accès aux informations les plus à jour sur la pandémie dans la région de Saint-Hyacinthe. Au besoin, le [système d'alertes municipales](#) sera utilisé. Les citoyens peuvent s'y inscrire en tout temps.

– 30 –

Sources : Ville de Saint-Hyacinthe  
Direction des communications  
450 778.8304

Chantal Vallée  
Agente d'information  
CISSS de la Montérégie-Centre  
Cellulaire : 514 592-2929